



### Légende

- Lignes ayant des circulations**
- Ligne à grande vitesse
  - TER
  - Ligne à voie normale
  - Ligne à voie métrique
  - Ligne à double voie
  - Ligne à voie unique
  - Ligne à voie normale électrifiée
  - Ligne à voie métrique électrifiée
  - Ligne à double voie électrifiée
  - Ligne à voie unique électrifiée
  - Ligne à voie normale non électrifiée
  - Ligne à voie métrique non électrifiée
  - Ligne à double voie non électrifiée
  - Ligne à voie unique non électrifiée
- Lignes n'ayant plus aucune circulation dont les voies peuvent être supprimées, mais non déclassées**
- Ligne à grande vitesse
  - TER
  - Ligne à voie normale
  - Ligne à voie métrique
  - Ligne à double voie
  - Ligne à voie unique
- Lignes déclassées**
- Ligne à grande vitesse
  - TER
  - Ligne à voie normale
  - Ligne à voie métrique
  - Ligne à double voie
  - Ligne à voie unique
- Équipement standard**
- Électrification
  - Double voie
  - Double voie électrifiée
  - Double voie électrifiée à 250 km/h
  - Double voie électrifiée à 300 km/h
  - Double voie électrifiée à 320 km/h
  - Double voie électrifiée à 350 km/h
  - Double voie électrifiée à 380 km/h
  - Double voie électrifiée à 400 km/h
  - Double voie électrifiée à 450 km/h
  - Double voie électrifiée à 500 km/h
  - Double voie électrifiée à 550 km/h
  - Double voie électrifiée à 600 km/h
  - Double voie électrifiée à 650 km/h
  - Double voie électrifiée à 700 km/h
  - Double voie électrifiée à 750 km/h
  - Double voie électrifiée à 800 km/h
  - Double voie électrifiée à 850 km/h
  - Double voie électrifiée à 900 km/h
  - Double voie électrifiée à 950 km/h
  - Double voie électrifiée à 1000 km/h
  - Double voie électrifiée à 1050 km/h
  - Double voie électrifiée à 1100 km/h
  - Double voie électrifiée à 1150 km/h
  - Double voie électrifiée à 1200 km/h
  - Double voie électrifiée à 1250 km/h
  - Double voie électrifiée à 1300 km/h
  - Double voie électrifiée à 1350 km/h
  - Double voie électrifiée à 1400 km/h
  - Double voie électrifiée à 1450 km/h
  - Double voie électrifiée à 1500 km/h
  - Double voie électrifiée à 1550 km/h
  - Double voie électrifiée à 1600 km/h
  - Double voie électrifiée à 1650 km/h
  - Double voie électrifiée à 1700 km/h
  - Double voie électrifiée à 1750 km/h
  - Double voie électrifiée à 1800 km/h
  - Double voie électrifiée à 1850 km/h
  - Double voie électrifiée à 1900 km/h
  - Double voie électrifiée à 1950 km/h
  - Double voie électrifiée à 2000 km/h
  - Double voie électrifiée à 2050 km/h
  - Double voie électrifiée à 2100 km/h
  - Double voie électrifiée à 2150 km/h
  - Double voie électrifiée à 2200 km/h
  - Double voie électrifiée à 2250 km/h
  - Double voie électrifiée à 2300 km/h
  - Double voie électrifiée à 2350 km/h
  - Double voie électrifiée à 2400 km/h
  - Double voie électrifiée à 2450 km/h
  - Double voie électrifiée à 2500 km/h
  - Double voie électrifiée à 2550 km/h
  - Double voie électrifiée à 2600 km/h
  - Double voie électrifiée à 2650 km/h
  - Double voie électrifiée à 2700 km/h
  - Double voie électrifiée à 2750 km/h
  - Double voie électrifiée à 2800 km/h
  - Double voie électrifiée à 2850 km/h
  - Double voie électrifiée à 2900 km/h
  - Double voie électrifiée à 2950 km/h
  - Double voie électrifiée à 3000 km/h
  - Double voie électrifiée à 3050 km/h
  - Double voie électrifiée à 3100 km/h
  - Double voie électrifiée à 3150 km/h
  - Double voie électrifiée à 3200 km/h
  - Double voie électrifiée à 3250 km/h
  - Double voie électrifiée à 3300 km/h
  - Double voie électrifiée à 3350 km/h
  - Double voie électrifiée à 3400 km/h
  - Double voie électrifiée à 3450 km/h
  - Double voie électrifiée à 3500 km/h
  - Double voie électrifiée à 3550 km/h
  - Double voie électrifiée à 3600 km/h
  - Double voie électrifiée à 3650 km/h
  - Double voie électrifiée à 3700 km/h
  - Double voie électrifiée à 3750 km/h
  - Double voie électrifiée à 3800 km/h
  - Double voie électrifiée à 3850 km/h
  - Double voie électrifiée à 3900 km/h
  - Double voie électrifiée à 3950 km/h
  - Double voie électrifiée à 4000 km/h
  - Double voie électrifiée à 4050 km/h
  - Double voie électrifiée à 4100 km/h
  - Double voie électrifiée à 4150 km/h
  - Double voie électrifiée à 4200 km/h
  - Double voie électrifiée à 4250 km/h
  - Double voie électrifiée à 4300 km/h
  - Double voie électrifiée à 4350 km/h
  - Double voie électrifiée à 4400 km/h
  - Double voie électrifiée à 4450 km/h
  - Double voie électrifiée à 4500 km/h
  - Double voie électrifiée à 4550 km/h
  - Double voie électrifiée à 4600 km/h
  - Double voie électrifiée à 4650 km/h
  - Double voie électrifiée à 4700 km/h
  - Double voie électrifiée à 4750 km/h
  - Double voie électrifiée à 4800 km/h
  - Double voie électrifiée à 4850 km/h
  - Double voie électrifiée à 4900 km/h
  - Double voie électrifiée à 4950 km/h
  - Double voie électrifiée à 5000 km/h
- Équipement spécial**
- Ligne à grande vitesse
  - TER
  - Ligne à voie normale
  - Ligne à voie métrique
  - Ligne à double voie
  - Ligne à voie unique
  - Ligne à voie normale électrifiée
  - Ligne à voie métrique électrifiée
  - Ligne à double voie électrifiée
  - Ligne à voie unique électrifiée
  - Ligne à voie normale non électrifiée
  - Ligne à voie métrique non électrifiée
  - Ligne à double voie non électrifiée
  - Ligne à voie unique non électrifiée
- Autres**
- Ligne à grande vitesse
  - TER
  - Ligne à voie normale
  - Ligne à voie métrique
  - Ligne à double voie
  - Ligne à voie unique
  - Ligne à voie normale électrifiée
  - Ligne à voie métrique électrifiée
  - Ligne à double voie électrifiée
  - Ligne à voie unique électrifiée
  - Ligne à voie normale non électrifiée
  - Ligne à voie métrique non électrifiée
  - Ligne à double voie non électrifiée
  - Ligne à voie unique non électrifiée

